|  |  |
| --- | --- |
| logCHUDijBourg2015 |  |

Dossier de soumission

Appel à candidature

au statut de chercheur hospitalier

Document à déposer en ligne

[*http://www.chu-dijon.fr/fr/recherche-innovation/appels-projets*](http://www.chu-dijon.fr/fr/recherche-innovation/appels-projets)

Date limite de dépôt : 17/09/2021, 12h00

Le candidat :

Nom :

Prénom :

DESCRIPTION DU DISPOSITIF

Le présent appel à candidature au statut de chercheur hospitalier du CHU est un nouveau dispositif d’accompagnement pour reconnaitre et valoriser l’apport de certains professionnels non médicaux dans l’activité de recherche.

Fruit d’une réflexion de la Direction des ressources humaines et de la Direction de la recherche, le dispositif d’appel à candidature au statut de chercheur hospitalier a été validé lors de la commission des effectifs du 02/03/2021 et lors du directoire du 10 mai 2021.

Le dispositif vise à ouvrir l’accès à la grille d’ingénieur hospitalier de classe exceptionnelle à cinq ingénieurs de recherche clinique particulièrement impliqués dans la recherche.

Le CHU s’engage à prendre en charge sur sa dotation socle le différentiel de rémunération issu du nouveau positionnement sur cette grille, et ce de manière pérenne.

L’UF recherche sur laquelle le professionnel est affecté continue de financer la part de la rémunération antérieure au changement de grille.

Le candidat au statut de chercheur hospitalier doit remettre son dossier en ligne avant la date indiquée en en-tête du présent document sur le site internet du CHU.

Si le dossier est complet et que le candidat répond aux pré-requis définis pour le statut de chercheur hospitalier du CHU, il est par la suite convoqué auprès d’une commission composée :

* de la Directrice générale
* du VP recherche
* de la cheffe de pôle Recherche et santé publique
* du Directeur des Ressources Humaines
* de la Directrice de la recherche
* du VP recherche de l’uB

L’audition devant la commission permet au candidat de décrire ses missions au sein du CHU et peut être suivie de questions. Elle dure au maximum 30 minutes.

La commission établira un classement de toutes les candidatures auditionnées. Les agents occupant les cinq premières places se verront attribuer le statut de chercheur hospitalier du CHU et seront positionnés sur la grille d’ingénieur hospitalier de classe exceptionnelle qui y correspond.

Cet appel à candidature tient lieu d’expérimentation.

Si le dispositif est concluant, il pourra être reconduit.

Fiche du candidat

|  |
| --- |
| Pré requis : |
| **Le candidat est**  Positionné exclusivement sur une UF recherche :  Non (pas de dépôt de dossier possible)  Oui, mentionner l’UF de rattachement : |

|  |
| --- |
| Thèse de sciences |
| **Le candidat est**  Titulaire d’une thèse de sciences  Non  Oui, mentionner le titre de la thèse et l’année d’obtention : |

|  |
| --- |
| Liste des projets de recherche déposés au nom du candidat |
|  |

|  |
| --- |
| Liste des projets sur lesquels le candidat a contribué (et détail de sa contribution) |
|  |

|  |
| --- |
| Liste des publications des 5 dernières années (préciser le rang de la revue A,B, C, D, E ou NC, la position en tant qu’auteur) |
|  |

|  |
| --- |
| Liste des groupes de travail / commissions auxquels le candidat participe et est reconnu pour son expertise au niveau national |
|  |

|  |
| --- |
| Lien des travaux de recherche du candidat avec le ou les axes de recherche du CHU |
|  |

|  |
| --- |
| Activité d’enseignement |
| Habilitation à diriger des recherches (HDR) :  Oui  Date d’obtention :  Non    Projet d’HDR en cours :  Oui  Non  Encadrement d’étudiants :  Oui (détailler les formations concernées, le nombre…)  Non |

|  |
| --- |
| Toute autre information utile aux membres de la commission de sélection |
|  |